

Finales départementales - Filière Jeune – 24 et 25 janvier 2026

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

7

Le 7 décembre 2025

Samedi 24 janvier 2026

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
10 h 00	N7 –7/14	N7 –7/14	N7 –7/14	N7 –7/14
	Saint Martin Boulogne	Carvin 1	Fouquières-lez-Lens	Hulluch
11 h 20	N7 –7/14	N7 –7/14	N7 –7/14	N6 – 7/13
	Arras	Carvin 2	Sallaumines	Marquise
12 h 40	N6 – 7/13	N6 – 7/13	N6 – 7/13	N6 – 7/13
	Arras	Haisnes	Sallaumines	Loison sous Lens

PALMARES : 14 h 15

PLATEAU A - réunion juges : 9 h00 niveau juge : BFO2 N6			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Saint Martin	Carvin	Loison sous Lens	Sallaumines
Arras	Haisnes	Marquise	Hulluch

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition (15 janvier minuit).

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 4 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : **1h avant la compétition** (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).

Finales départementales - Filière Jeune – 24 et 25 janvier 2026

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Samedi 24 janvier 2026

Le 7 décembre 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A				PLATEAU B			
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
15 h 30	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N5 – 7/14	N4 – 7/14	N7 – 7/10	N7 – 7/10
	Guines 1	Saint Martin Boulogne	Loison sous Lens	Guines 2	Outreau	Haisnes	Carvin	Arras
16 h 50	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N7 – 7/10	N7 – 7/10	N7 – 7/10	N7 – 7/10
	Guines 3	Calais 1 ind Calais	Fouquières lez Lens	Sains en Gohelle	Sallaumines + 1 ind Sal	Calais	Barlin	Beuvry

PALMARES : 18 h 15

<u>PLATEAU A</u> : réunion juges : 14 h 30 niveau juge : BFO1				<u>PLATEAU B</u> : réunion juges : 14 h 30 niveau juge : BFO2 N4			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Guines	Saint Martin	Loison sous Lens	Guines	Barlin	Beuvry	Carvin	Arras
Fouquières	Calais	Sains en Gohelle	Calais	Sallaumines	Outreau	Calais	Haisnes

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition (15 janvier minuit).

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 4 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : **1h avant la compétition** (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).

Finales départementales - Filière Jeune – 24 et 25 janvier 2026

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Dimanche 25 janvier 2026

Le 7 décembre 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A					
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
9 h 30	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11
	Arras	Outreau + 1ind Carvin	Hulluch	Harnes	Marquise
11 h 10	N6 – 11/16	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	
	Sallaumines	Guines	Haisnes 1	Harnes	
12 h 30	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	
	Barlin	Carvin	Haisnes 2	Wingles + 1ind Wingles	

PALMARES : 14 h 00

PLATEAU A - réunion juges : 8 h30 niveau juge : BFO2 N6			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Sallaumines	Arras	Outreau	Harnes
Hulluch	Marquise	Guines	Haisnes

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition (15 janvier minuit).

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 4 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : **1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)**

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).

Finales départementales - Filière Jeune – 24 et 25 janvier 2026

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Dimanche 25 janvier 2026

Le 7 décembre 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A						PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
15 h 00	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11
	Montigny	Marquise	Beuvry	Barlin	Arras	Guines	Beuvry	Barlin	Wingles	Harnes
16 h 50	N8 – 7/11	N8 – 7/11	N8 – 7/11	N8 – 7/11	N8 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11
	Sallaumines	Harnes	Haisnes	Guines	Arras	Guines	Calais	Sains en Gohelles	Arras	1 ind Wingles 2 ind Carvin

PALMARES : 18 h 45

PLATEAU A : réunion juges : 14 h 00 niveau juge : BFO1				PLATEAU B : réunion juges : 14 h 00 niveau juge : BFO1			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Montigny	Marquise	Beuvry	Barlin	Guines	Beuvry	Barlin	Wingles
Sallaumines	Haisnes	Guines	Arras	Harnes	Calais	Sains en Gohelle	Arras

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition (15 janvier minuit).

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 4 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : **1h avant la compétition** (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).